



EPI : un minimum pour faire... ou non !

Depuis longtemps l'interdisciplinarité est avancée comme l'un des moyens d'enseigner autrement, de motiver, de donner du sens... Il n'est donc pas question de tirer à boulets rouges sur la notion d'interdisciplinarité, Claire Pontais dans son interview accordée au café pédagogique le rappelle d'ailleurs très clairement. Mais les réalisations doivent porter une grande exigence, alors sources de réussite si elles répondent aux objectifs posés.

Nous pouvons pourtant douter des résultats : en lieux et places de projets toujours volontaristes et souvent ambitieux, nous verrons fleurir des enseignements imposés. Motiver des élèves avec des EPI construits par des profs peu convaincus est illusoire.

En outre, la réforme nous vend les EPI comme l'outil miracle puisque le seul (avec un renforcement du taux horaire de l'AP) à intégrer de l'horaire obligatoire avec un taux de pénétration de près de 12%. Même l'UNSS ajoute une réflexion sur son implantation dans le cadre de son plan national de développement !

Alors pourquoi une telle décision ? Une projection à moyen terme laisse entrevoir une école du socle qui demande aux enseignants une polyvalence... alors déjà éprouvée et qu'il ne reste plus qu'à entériner. L'enseignement est chapeauté par un socle de savoirs de bases, lui-même piloté par les parcours citoyen, avenir et artistique et culturel (et sportif ?). L'ambition d'un haut niveau de maîtrise de la culture humaine pour tous serait donc illusoire ?!

La genèse de ce socle et la démocratisation des savoirs affichée si fièrement est-elle vraiment source de réussite ? Jean-Pierre Terrail nous livre une fine analyse des évolutions récentes dans un article dont voici le lien.

<http://www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article198>

EPI, un réel changement de pratique ?

A la lecture de la prescription, nous pouvons nous demander si l'évolution des pratiques est réelle ? Le grand chambardement résulte en fait dans l'obligation de travailler avec les autres disciplines, dans l'obligation de se soumettre à un processus dont la réussite est loin d'être garantie, de par les conditions de mise en œuvre et le manque d'exigence que nécessite la notion d'interdisciplinarité.

Enseignements qui doivent « favoriser l'usage des outils numériques et des langues vivantes étrangères et développer l'expression orale, l'esprit créatif et la participation ».

Outils numériques, esprit créatif, participation voire expression orale : quoi de neuf pour nous ici ? *Continuons à travailler comme d'habitude en s'affranchissant juste de la langue étrangère si nous le souhaitons !*

Pratiques : la « démarche de projet conduit à une réalisation concrète, individuelle ou collective qui fera l'objet d'une évaluation. L'objectif est de placer l'élève dans une démarche active qui l'amène à utiliser et concrétiser savoirs et compétences ».

Là encore, la phrase ne jurerait pas dans un projet EPS ou un projet de cycle.

Interdisciplinaires : « Ces enseignements ne sont pas interdisciplinaires au sens où ils mobiliseraient nécessairement des notions et concepts communs à des disciplines différentes. Ils permettent en revanche de s'appuyer sur des connaissances issues des disciplines mais appliquées à des objets communs au sein d'un projet porté par des équipes. »

Il s'agit en fait d'inter ou/et de pluridisciplinarité. Mais les conditions suffisent-elles à ce que les élèves « comprennent le sens de leurs apprentissages en les croisant » ? En faire un objet de réussite est complexe et chronophage.

Un contenu EPI ou un contenu EPS ?

Deux thèmes semblent se prêter naturellement à l'EPS : « corps, santé, bien-être et sécurité » et « culture et création artistique ». S'y cantonner est gage de cohérence ou au contraire sclérosant ?

Si cohérence il y a, elle est liée à l'exigence des contenus moteurs qui collent à notre programme : les deux thèmes précités permettent la mise en place de réels contenus interdisciplinaires plutôt qu'un plaquage surfait qui n'a plus de sens.

Néanmoins, il ne s'agit pas d'ignorer une nouvelle idée, un nouveau projet qui soit extérieur à ces regroupements.

Les EPI traversent au moins 6 thèmes sur 3 ans et au moins 2 thèmes par an. Si l'EPS se cantonne à 2 thèmes, il est plus facile de circonscrire l'action même si les possibilités restent multiples : sur deux semestres sur 3 ans ou par saupoudrage (trimestres, annualisation (stages), 1h hebdomadaire sur une longue période...).

Des possibilités d'organisations très nombreuses... mais contraintes !

Si l'organisation laisse une grande marge de manœuvre a priori, elle est pourtant très contrainte :

- le nombre d'heures est identique pour tout un niveau de classe mais peut varier d'un niveau à l'autre.
- La consultation nécessaire à une mise en place équilibrée est lourde (conseil pédagogique, projets d'établissement et d'équipes pédagogiques, disciplinaires).

Ainsi, organiser les EPI, c'est réfléchir au rythme de l'année (favoriser les organisations trimestrielle, semestrielle, annuelle, mixer les durées, changer les EDT dans l'année ou non... Autre choix possible : les semaines interdisciplinaires...), au rythme du cycle (quel EPI sur quels niveaux de classe ?).

Mais le choix est à mettre en adéquation avec l'ensemble des projets, les difficultés d'emplois du temps, le choix des disciplines dans les thèmes, l'Aide Personnalisée...

Alors, il faut garder à l'esprit, le cas échéant, quelques conditions sine qua non à un travail de qualité qui ne se fasse pas au détriment de l'EPS.

- Garder un contenu moteur sur l'horaire EPS réglementaire (idem pour l'AP avec le soutien natation par exemple).
- Etre exigeant dans le contenu, vu comme un prolongement du programme et non déconnecté de l'objet étudié.
- S'impliquer dans un projet volontairement et non de manière subie (choix du thème, des collègues).

Emmanuel Tranchant